

## INFORMATIONS PRATIQUES à CONSERVER

Les dossiers doivent être remis en main propre à **Freslon Pauline (présidente)**, **Me Beaufiles (secrétaire)**, **Biou Nadine (trésorier)** ou **Freslon Didier (permanent)** et contrôlés en **direct**. Tout dossier incomplet sera refusé.

### Dates et horaires de réception des dossiers :

Samedi 5 septembre - de 9h à 18h - Antarès (fête du sport)

Dimanche 6 septembre - de 14h à 17h - Au club

Samedi 12 septembre - de 13h30 à 14h30 - Au club

Samedi 19 septembre - de 13h30 à 14h30 - Au club

### **Contenu d'un dossier :**

Document « Fiche d'inscription » page 1
Un certificat médical de non contre indication à la pratique du canoë-kayak récent (page2)
Document « Autorisations parentales » pour les adhérents mineurs (page 3)
Brevet de 25 mètres de natation ou attestation sur l'honneur pour la 1 <sup>ère</sup> inscription (page 3)
Si vous n'avez pas donné d'adresse mail, fournir une enveloppe timbrée.
Règlement par espèces ou chèque (s) à l'ordre du CKCM
En contre partie de votre règlement un reçu vous sera envoyé par mail.

### **\* Prix de l'adhésion annuelle 2016-2017, licence incluse.**

L'adhésion au club comprend : la licence fédérale (assurance incluse), l'utilisation des locaux et du matériel club (si pas de matériel personnel), l'encadrement, les sorties avec le club, l'esquimautage en piscine.

**Possibilité de règlement en plusieurs fois par chèque à l'ordre du CKCM**, donnés avec le dossier d'inscription en ayant noté au dos la date d'encaissement.

### **LICENCE**

- Renouvellement : 135 euros
- Première licence : 195 euros
- Une réduction de 15 euros pour le deuxième adhérent d'un même foyer est accordée.

**ACCES IMPOSSIBLE** au club (alarme et fermeture de l'île) les jours suivants :

**25 décembre - 1<sup>er</sup> janvier - 1<sup>er</sup> mai**

## Contacts et Lieu d'entraînement régulier :

<http://www.canoekayak-lemans.net/>

<b>Canoë – Kayak Club du Mans</b> (CKCM) 2 rue Paul Doumer, 72100 Le Mans  02 43 84 38 16	<b>Présidente:</b> Pauline Freslon 05.62.86.29.17 <a href="mailto:plinefrsln@gmail.com">plinefrsln@gmail.com</a>	<b>Encadrant et Ecole de pagaie :</b> Didier Freslon 02 43 23 42 88 ; <a href="mailto:freslon.didier@mail.com">freslon.didier@mail.com</a>	<b>Compétitions :</b> Teddy Papin 02 43 35 57 72
			Pagayons Ensemble  Pas de responsable

### \* Horaires de pratiques

<b>Ecole de pagaie</b> (débutants <b>de 8 à 99 ans</b> ) <b>Et Compétitions</b>	<b>Mercredi</b> 13h45 - 16h	<b>samedi</b> 13h45-16h sauf si une sortie est prévue
<b>Adultes loisirs initiés</b>		<b>Samedi 14h-16h30</b>
<b>Pagayons Ensemble sur le canoë Harmonie</b>		<b>1 Samedi / mois de 9h30 à 12h</b> <b>1 Samedi / mois de 14h à 16h30</b>

- Les mineurs ne sont sous la responsabilité du C.K.C.M. que lorsqu'ils ont été présentés à un cadre du club (ceux-ci sont affichés au club) et tant que le cours n'est pas terminé. Les mineurs bénéficient de stages départementaux pendant les vacances scolaires.

**Le calendrier de ces stages et des courses jeunes sera communiqué au cours de l'année.**

- Les adultes débutants peuvent participer à l'école de pagaie pour apprendre les bases techniques nécessaire et/ou se joindre directement au groupe adultes loisirs.

- Des sorties seront proposées en dehors de ces horaires. Elles sont souvent très motivantes (c'est de la nouveauté ! ) et nous conseillons à nos licenciés d'y participer. Elles seront fixées par les adultes licenciés courant septembre.